

Fiche de données de sécurité selon l'annexe II du Règlement n°1907/2006.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

#### **SEAJET 033 SHOGUN**

Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

PT21 - Peinture antisalissure.

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chugoku Paints B.V., Sluisweg 12, 4794 SW Heijningen, Po Box 73, 4793 ZH Fijnaart, Les Pays-Bas, Tel.+31-167-526100, E-mail: msdsregistration@cmpeurope.eu

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 01 45 42 59 59

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Classification selon la Règlement (CE) No.1272/2008 [CLP].

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Susceptible de nuire à la tertilité ou au tœtus.

Lact. H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

## 2.2. Éléments d'étiquetage



GHS02



GHS05



GHS07

## Pictogramme(s) de danger:

Mention d'avertissement:

**Danger** 

GHS08

## GHS09

## Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]:

## Mention(s) de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): Non applicable.

Page 1/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

#### Conseil(s) de prudence

Prévention:

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P263: Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Intervention:

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu.

## Stockage & Élimination:

P501: Éliminer le contenu, récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## Contient (CE 1272/2008 18.3(b)):

Oxyde De Cuivre(I).

Xylène.

Colophane.

Zinèbe (ISO).

Paraffines polychlorées, C14-17 (52%).

Pour de plus amples détails concernant la santé et l'environnement, voir Rubrique 11 & 12.

Les enfants doivent être tenus éloignés jusqu'à ce que les surfaces traitées sont sèches.

Les activités d'application, d'entretien et de réparation doivent être effectuées dans une zone confinée, sur une surface en dur imperméable avec enceinte de protection ou sur un sol recouvert d'un matériau imperméable afin d'éviter des pertes et de réduire au minimum les émissions dans l'environnement, et que les quantités perdues doivent être récupérés en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

## 2.3. Autres dangers

Ce mélange contient Paraffines polychlorées, C14-17 (52%). La substance a été évaluée comme PBT / vPvB.

Page 2/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants 3.2. Mélanges

Substances présentant des dangers pour la santé ou l'environnement au sens du Règlement (EC) n° 1272/2008, en vertu de la législation de l'Union, des limites d'exposition sur le lieu de travail ou classée PBT/vPvB ou incluse dans la Liste Candidate. (\*) Pour le texte intégral des phrases H: voir la RUBRIQUE 16.

<u> Candidate. (*) Pour le texte intégral des</u>	<u>s phrases H: voir la RUBRIQ</u>	<u>UE 16</u>	T	
Dénomination d'identification	Numéro	% [masse	Codes de danger (*)	
Oxyde De Cuivre(I).	d'identification EG-nr: 215-270-7	-	dangers et des codes H302 - Acute Tox. 4	s <u>de catégories</u> H410 - Aquatic Chronic 1
Oxyde De Culvie(i).		-1 -1 -25 20 0/	p	1H410 - Aquatic Chronic 1
	CAS-nr: 1317-39-1	25-30 %	H332 - Acute Tox. 4	· [
	Index: 029-002-00-X	<u>-</u>	H318 - Eye Dam. 1	·
	Reach#: 01-2119513794-	·36	H400 - Aquatic Acute 1 SCL / M-factor / ATE: H302-ATE 134	- 1222 ATE
		>	3,34mg/I(Dust/Mist) - M(ac)=100 M(cl	
Xylène.	EG-nr: 215-535-7		H226 - Flam. Liq. 3	H319 - Eye Irrit. 2
	CAS-nr: 1330-20-7	15-20 %	H304 - Asp. Tox. 1	H332 - Acute Tox. 4
	Index: 601-022-00-9	-: !	H312 - Acute Tox. 4	H335 - STOT SE 3
	Reach#: 01-2119488216-	32	H315 - Skin Irrit. 2	H373 - STOT RE 2
	<b>\$</b>	> >	ISCL / M-factor / ATE: H312-ATE 110	0, H332-ATE 29mg/l(Vap)
Colophane.	EG-nr: 232-475-7	- <del></del>	H317 - Skin Sens. 1	<u></u>
Colophano.	CAS-nr: 8050-09-7	5-10 %	I	· [
	Index: 650-015-00-7	3-10 /8	F	·
	Reach#: 01-2119480418-	<u>-</u>	ᅷ	·ˈr
	Reach#. 01-2119460416-	·32	<u></u>	· <del>-</del>
	; <b>(</b> )			
Éthylbenzène.	EG-nr: 202-849-4	-,	H225 - Flam. Liq. 2	i-
	CAS-nr: 100-41-4	5-10 %	H304 - Asp. Tox. 1	· [-
	Index: 601-023-00-4	7	H332 - Acute Tox. 4	-  -
	Reach#: 01-2119489370-	- <del>1</del>	H373-(**) - STOT RE 2	
	<b>(3)</b>	> >	SCL / M-factor / ATE: H332-ATE 17,6	img/l(Vap)
Oxyde De Zinc.	EG-nr: 215-222-5		H400 - Aquatic Acute 1	
Oxyde De Zine.	CAS-nr: 1314-13-2	1 1-5 %	H410 - Aquatic Chronic 1	· <del>i</del> —
	Index: 030-013-00-7	1-5 /6	11410 - Aqualic Chionic 1	<u></u>
		<u>-i</u>	<del>-</del>	· <del> </del>
	Reach#: 01-2119463881-	·32	<u>.</u> <u> </u>	·i
	<b>1</b>		Ï	
Zinèbe (Iso).	EG-nr: 235-180-1		H228	H410 - Aquatic Chronic 1
	CAS-nr: 12122-67-7	1-5 %	H335 - STOT SE 3	ļ
	Index: 006-078-00-2	ij	H361d - Repr. 2	·; —
	Reach#: -		H317 - Skin Sens. 1	·
	<b>\$</b>	<u>*</u>	÷ 	·
2-Butoxyéthanol.	EG-nr: 203-905-0	~~	H332 - Acute Tox. 4	H315 - Skin Irrit. 2
2-butoxyetilarioi.		1 5 0/	<b></b>	11313 - Skill IIIIL. Z
	CAS-nr: 111-76-2	1-5 %	H312 - Acute Tox. 4	r—
	Index: 603-014-00-0	<u></u>	H302 - Acute Tox. 4	· [
	Reach#: 01-2119475108-	·36	H319 - Eye Irrit. 2 SCL / M-factor / ATE: H302-ATE 500	- 
	ļ <b>(</b>		ATE 11	, H312-A1E 2000Hg/kg bw,H332-
Paraffines Polychlorées, C14-17 (52%).	EG-nr: 287-477-0		H362 - Lact.	
- , , ,	CAS-nr: 85535-85-9	0,1-1 %	H400 - Aquatic Acute 1	
	Index: 602-095-00-X	-i	H410 - Aquatic Chronic 1	
	Reach#: 01-2119519269-	_l	'EUH066	<u> </u>
	¦		ISCL / M-factor / ATE: - M(ac)=100 M	(chr)=100
	<u>*</u>		1	V /

Page 3/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

Dénomination d'identification	Numéro d'identification	/⁄₀ IIIIa55€I	Codes de danger (*) / dangers et des codes	
Masse De Réaction Du 3-Méthylphényl Di-Phosphate De 4	EG-nr: 809-930-9	, <del></del>	H361fd(*)	r —
Méthylphényle Et 4-Méthylphényl Di-3-Méthylphényl Phosphate Et De Tris (3-Méthylphényl) Phosphate.	CAS-nr: 1330-78-5	0,1-1 %	H400 - Aquatic Acute 1	r —
	Index: -		H410 - Aquatic Chronic 1	r —
	Reach#: 01-2119531335-4	6	ı-	r —
į	<b>\$</b>		İ	
Toluène.	EG-nr: 203-625-9	, 	H225 - Flam. Liq. 2	H315 - Skin Irrit. 2
	CAS-nr: 108-88-3	0,1-0,5 %	H361d(*) - Repr. 2	H336 - STOT SE 3
i	Index: 601-021-00-3		H304 - Asp. Tox. 1	H412 - Aquatic Chronic 3
	Reach#: 01-2119471310-5	1	H373(*) - STOT RE 2	
į	<b>(3)</b>		<u> </u>	
Résine Époxy (Masse Moléculaire Moyenne En Nombre	EG-nr: 500-033-5		H319 - Eye Irrit. 2	- — —
≤ 700).	CAS-nr: 25068-38-6	0,1-0,5 %	H315 - Skin Irrit. 2	
į į	Index: 603-074-00-8		H317-(1B) - Skin Sens. 1B	]-
1	Reach#: 01-2119456619-2	<u> </u>	H411 - Aquatic Chronic 2	- <del> </del>
! !	<b>(1)</b>		SCL / M-factor / ATE: Eye Irrit. 2; H319 5 %	9: C ≥ 5 %, Skin Irrit. 2; H315: C ≥

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours



Faites attention à votre propre sécurité! En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

#### **EN CAS D'INHALATION:**



Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:



Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**



Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

## **EN CAS D'INGESTION:**



Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Effets aigus potentiels sur la santé

#### après inhalation:

L'exposition aux vapeurs peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.

Peut irriter les voies respiratoires.

Page 4/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

#### après contact cutané:

Provoque une irritation cutanée.

#### après contact oculaire:

Provoque de graves lésions des yeux.

#### après ingestion:

Aucun effet important ou danger critique connu.

## Effets différés potentiels sur la santé

#### après inhalation:

Aucune donnée spécifique.

#### après contact cutané:

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### après contact oculaire:

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur, larmoiement, rougeur

#### après ingestion:

Aucune donnée spécifique.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Note au médecin traitant

En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

#### Traitements spécifiques

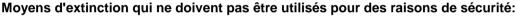
Pas de traitement particulier.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

F N

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO2, poudres.



Jet d'eau. Ne pas utiliser d'extincteurs à eau sur des produits contenant de la poussière de zinc.



Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Voir Rubrique 10.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

I n'y a pas de matériau vestimentaire, quelque soit sa (ou ses) composition(s), qui donne une résistance illimitée à tout produit chimique (qu'il soit pur ou en mélange). Les vêtements de pompier conformes à la norme européenne EN 469 assurent un niveau de 22 protection de base pour les incidents chimiques. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis (Appareil respiratoire autonome (ARA)). Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Respectez les procédures d'urgence de l'entreprise. Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Portez en permanence des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité, ainsi que tout autre équipement de protection individuelle approprié. Eviter d'inhaler les vapeurs. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes: Voir la Rubrique 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir également les informations: "Pour les non-secouristes".

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustiles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Rubrique 13). Placer dans des récipients adéquats. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la Rubrique 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la Rubrique 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

Page 5/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. De plus, ce produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. Le mélange peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation des vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Eviter l'inhalation des poussières de ponçage. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé. Pour la protection individuelle, voir Rubrique 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Respecter la législation sur la santé et la sécurité au travail. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau. Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes

Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition.

#### Protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à mésure législative en vigeur.

## Notes sur le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

## Indications complémentaires pour les conditions de stockage

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Stocker entre 0°C et 40°C dans un endroit sec, bien ventilé et loin de toues sources de chaleur et de la lumière. Conserver l'emballage hermétiquement fermé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Application: Pistolet airless, Brosse, Rouleau (Voir aussi le bulletin d'information technique) Pistoler utilisation professionnelle seulement.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle et / ou	F	EU	
valeurs limites biologiques	VALEURS LIMITES VLEP8h - VLCT15 ppm-mg/m³	LIMIT VALUES TWA8h - STEL15 ppm-mg/m³	
Oxyde De Cuivre(I).	VLEP8h - ppm / 1(inh) mg/m³	TWA8h - ppm / - mg/m³	
	VLCT15 - ppm / 2(inh) mg/m <sup>3</sup>	STEL15 - ppm / - mg/m³	
	Observations -	Mention -	
Xylène.	VLEP8h 50 ppm / 221 mg/m <sup>3</sup>	TWA8h 50 ppm / 221 mg/m <sup>3</sup>	
	VLCT15 100 ppm / 442 mg/m <sup>3</sup>	STEL15 100 ppm / 442 mg/m <sup>3</sup>	
	Observations *	Mention Skin	
Colophane.	VLEP8h - ppm / - mg/m³	TWA8h - ppm / - mg/m³	
	VLCT15 - ppm / - mg/m³	STEL15 - ppm / - mg/m³	
	Observations -	Mention -	

Page 6/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

Limites d'exposition professionnelle et / ou	F	EU
valeurs limites biologiques	VALEURS LIMITES VLEP8h - VLCT15 ppm-mg/m³	LIMIT VALUES TWA8h - STEL15 ppm-mg/m³
Éthylbenzène.	VLEP8h 20 ppm / 88.4 mg/m <sup>3</sup>	TWA8h 100 ppm / 442 mg/m <sup>3</sup>
	VLCT15 100 ppm / 442 mg/m <sup>3</sup>	STEL15 200 ppm / 884 mg/m <sup>3</sup>
	Observations *	Mention Skin
Oxyde De Zinc.	VLEP8h - ppm / 10 mg/m³	TWA8h - ppm / - mg/m³
	VLCT15 - ppm / - mg/m³	STEL15 - ppm / - mg/m³
	Observations -	Mention -
Zinèbe (Iso).	VLEP8h - ppm / - mg/m³	TWA8h - ppm / - mg/m³
	VLCT15 - ppm / - mg/m³	STEL15 - ppm / - mg/m³
	Observations -	Mention -
2-Butoxyéthanol.	VLEP8h 10 ppm / 49 mg/m <sup>3</sup>	TWA8h 20 ppm / 98 mg/m³
	VLCT15 50 ppm / 246 mg/m <sup>3</sup>	STEL15 50 ppm / 246 mg/m <sup>3</sup>
	Observations *,(12)	Mention Skin
Paraffines Polychlorées, C14-17 (52%).	VLEP8h - ppm / - mg/m³	TWA8h - ppm / - mg/m³
	VLCT15 - ppm / - mg/m³	STEL15 - ppm / - mg/m³
	Observations -	Mention -
Masse De Réaction Du 3-Méthylphényl Di-Phosphate De 4-	VLEP8h - ppm / - mg/m³	TWA8h - ppm / - mg/m³
Méthylphényle Et 4-Méthylphényl Di-3-Méthylphényl Phosphate Et De	VLCT15 - ppm / - mg/m <sup>3</sup>	STEL15 - ppm / - mg/m³
Tris (3-Méthylphényl) Phosphate.	Observations -	Mention -
Toluène.	VLEP8h 20 ppm / 76.8 mg/m <sup>3</sup>	TWA8h 50 ppm / 192 mg/m <sup>3</sup>
	VLCT15 100 ppm / 384 mg/m <sup>3</sup>	STEL15 100 ppm / 384 mg/m <sup>3</sup>
	Observations R2,*,(12)	Mention Skin
Résine Époxy (Masse Moléculaire Moyenne En Nombre ≤ 700).	VLEP8h - ppm / - mg/m³	TWA8h - ppm / - mg/m³
	VLCT15 - ppm / - mg/m <sup>3</sup>	STEL15 - ppm / - mg/m³
	Observations -	Mention -

France - VLEP = Valeurs Limites d'Exposition Professionelle (8hr) & VLCT = Valeurs Limites Court Terme (15m) - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France; INRS.

L'Europe - TWA = Time Weight Average (8hr) - Mesurée ou calculée sur une période de référence de huit heures en moyenne pondérée dans le temps - STEL = Short-term exposure limit - Limite d'exposition à court terme: valeur limite que l'exposition ne devrait pas dépasser et qui se rapporte à une période de 15 minutes, sauf indication contraire. - SCOEL Observations / Mention:

- (11): La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail.
- (12): Ces VLEP entrent en vigueur le 1er juillet 2012.
- (15): Ces valeurs entrent en vigueur à partir du 1er janvier 2017. Elles sont assorties de la mention "bruit" indiquant la possibilité d'une atteinte auditive en cas de coexposition au bruit. Ces valeurs deviendront réglementaires contraignantes à compter du 1er janvier 2019. Avant le 1er janvier 2017, il existe une VLEP-8h de 50 ppm ou 215 mg/m3.
- (7): Procédé cancérogène cité à l'arrêté du 5 janvier 1993 modifié.
- \*: Risque de pénétration percutanée.
- a: pour la fraction alvéolaire.
- AC: risque d'allergie cutanée.
- AR: risque d'allergie respiratoire.
- C1A: Substance classée cancérogène de catégorie 1A.
- C1B: Substance classée cancérogène de catégorie 1B.
- C2: Substance classée cancérogène de catégorie 2.
- Inh.: Fracción inhalable.
- M1A: Substance classée mutagène de catégorie 1A.
- M1B: Substance classée mutagène de catégorie 1B.
- M2: Substance classée mutagène de catégorie 2.
- R1A: Substance classée toxique pour la reproduction de catégorie 1A.
- R1B: Substance classée toxique pour la reproduction de catégorie 1B.
- R2: Substance classée toxique pour la reproduction de catégorie 2.

Page 7/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

Skin: La asignación de una notación «skin» a un valor límite de exposición profesional indica que existe la posibilidad de una absorción importante a través de la piel.

DNEL PNEC

DNEL - Non disponible. PNEC - Non disponible.

## 8.2. Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque cela est possible, la ventilation peut s'accompagner d'une aspiration aux postes de travail et d'une extraction générale efficace. Si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Protection individuelle

#### Protection respiratoire



Si les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils devraient utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140, équipé d'un filtre adapté à la fois aux particules et aux vapeurs et conforme à la norme EN 14387, présentant un facteur de protection caractéristique d'au moins 10 (par exemple, A2P3)

Le ponçage sec, le découpage de flamme et/ou la soudure du film de peinture sec provoqueront la poussière et/ou les vapeurs dangereuses. Le ponçage humide devrait être utilisé dans la mesure du possible. Si l'exposition ne peut pas être évitée par la fourniture de ventilation d'échappement local, le matériel de protection respiratoire approprié devrait être utilisé.

#### Protection des mains



I n'y a pas de gant, quelque soit sa (ou ses) composition(s), qui donne une résistance illimitée à tout produit chimique (qu'il soit pur ou en mélange). En cas de contacts prolongés ou répétés,utiliser des gants testés selon EN 374.

Les gants Viton offrent une bonne protection contre les contacts intenses avec la plupart des solvants, par ex. lors d'une immersion totale dans le solvant. Les gants en nitrile offrent une bonne protection pendant l'application au pistolet. Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants. Le temps de perméation doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit. Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont stockés et utilisés correctement. Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau;

elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit

Gants pour exposition répétée ou prolongée (Temps de perméation > 480 min) - Haute Protection:

Matériau: Épaisseur minimum: Résistance chimique:

Gants en Alcool polyvinylique (PVA) 0,2-0,3mm Élevée

Gants en Butyle/Viton 0,70mm Élevée

Gants pour exposition répétée ou prolongée (Temps de perméation 240 - 480 min) - Haute Protection:

Matériau: Épaisseur minimum: Résistance chimique:

Gants en Polyéthylène (PE) 0,062mm Élevée

Gants en Butyle/Viton 0,70mm Élevée

Gants pour exposition répétée ou prolongée (Temps de perméation 120 - 240 min) - Protection moyenne:

Matériau: Épaisseur minimum: Résistance chimique:

Gants en Alcool polyvinylique (PVA) 0,2-0,3mm Élevée Gants en Alcool polyvinylique (PVA) 0,2-0,3mm Élevée Gants en Butyle/Viton 0,70mm Élevée

Page 8/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

Gants pour exposition répétée ou prolongée (Temps de perméation 60 - 120 min) - Protection moyenne:

Épaisseur minimum: Matériau: Résistance chimique: Gants en Polyéthylène (PE) 0.062mm Élevée Gants en Alcool polyvinylique (PVA) 0,2-0,3mm Élevée

Gants en Butyle/Viton 0.70mm Élevée

Gants pour exposition de courte durée / protection contre les projections (Temps de perméation 30 - 60 min)

Matériau: Épaisseur minimum: Résistance chimique:

Gants en Alcool polyvinylique (PVA) 0,2-0,3mm Élevée Gants en Alcool polyvinylique (PVA) 0,2-0,3mm Élevée Gants en Butyle/Viton 0.70mm Élevée

Gants en Nitrile 0.31mm Élevée

Gants pour exposition de courte durée / protection contre les projections (Temps de perméation 10 - 30 min) Épaisseur minimum: Matériau: Résistance chimique:

0,062mm Gants en Polyéthylène (PE) Élevée Élevée Gants en Alcool polyvinylique (PVA) 0.2-0.3mm Gants en Butyle/Viton 0.70mm Élevée Gants en Butvle 0.50mm Élevée

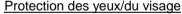
Élevée Gants en Nitrile 0,31mm

Gants inadaptés - liste non exhaustive (Temps de perméation <10 min):

Matériau: Épaisseur (ou moins):

Gants en caoutchouc naturel 0.75mm Gants en Nitrile 0,175mm Gants en Néoprène 0,75mm Gants en Butyle 0,3mm

En raison de bon nombre de facteurs (par exemple, la température, l'abrasion), il se peut que la durée d'utilisation de gants de protection chimique soit, dans la pratique, bien plus courte que le temps de perméation défini lors des tests. UTILISEZ des gants PE en tant que sous-gants en cas de conditions difficiles (par exemple, exposition élevée, composition ou propriétés inconnue(s) des produits chimiques).



Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides (EN166).



## Protection de la peau

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### (a) État physique

Liquides

#### (b) Couleur

Divers.

## (c) Odeur

Odeur aromatique typique.

## (d) Point de fusion/point de congélation

Non applicable en raison de la nature du produit.

## (e) Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non applicable en raison de la nature du produit. Point d'ébullition le plus bas: Méthanol. - 64°C

#### (f) Inflammabilité

Les vapeurs sont inflammables. Voir le Point d'éclair (h).

Page 9/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

## (g) Limites inférieure et supérieure d'explosion

Le produit lui-même n'est pas explosif, mais la formation d'un mélange explosible de vapeur ou de poussière avec l'air est possible

possible.	
Oxyde De Cuivre(I).	Non applicable.
Xylène.	1.0-7.0%
Colophane.	Non applicable.
Éthylbenzène.	1.2-8.0%
Oxyde De Zinc.	Non applicable.
Zinèbe (Iso).	Non applicable.
2-Butoxyéthanol.	1.1-10.6%
Paraffines Polychlorées, C14-17 (52%).	Non disponible.
Masse De Réaction Du 3-Méthylphényl Di-Phosphate De 4-Méthylphényle Et 4-Méthylphényl Di-3-Méthylphényl Phosphate Et De Tris (3-Méthylphényl) Phosphate.	Non disponible.
Toluène.	1.2-7%
Résine Époxy (Masse Moléculaire Moyenne En Nombre ≤ 700).	Non applicable.

(h) Point d'éclair

33°C - Méthode: ISO13736:2021 (i) Température d'auto-inflammation

Non applicable en raison de la nature du produit. Le température d'auto-inflammation les plus basse: Zinèbe (ISO). - 149°C

## (j) Température de décomposition

Non applicable en raison de la nature du produit.

## (k) pH

Non applicable en raison de la nature du produit. Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

## (I) Viscosité cinématique

248 mm<sup>2</sup>/s @40°C - Méthode: ISO3219

Liquide non newtonien - comportement thixotropique.

## (m) Solubilité

Pas soluble (dans l'eau).

## (n) Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non applicable en raison de la nature du produit.

(o) Pression de vapeur

(e) i receien de vapea.	
Oxyde De Cuivre(I).	Non applicable.
Xylène.	8.0 mbar
Colophane.	0,6kPa
Éthylbenzène.	9.3 mbar
Oxyde De Zinc.	Non applicable.
Zinèbe (Iso).	neglible
2-Butoxyéthanol.	1.0 mbar

Page 10/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

(o) Pression de vapeur

Paraffines Polychlorées, C14-17 (52%).	0,00027hPa
Masse De Réaction Du 3-Méthylphényl Di-Phosphate De 4-Méthylphényle Et 4-Méthylphényl Di-3-Méthylphényl Phosphate Et De Tris (3-Méthylphényl) Phosphate.	0.00195 Pa
Toluène.	29mbar
Résine Époxy (Masse Moléculaire Moyenne En Nombre ≤ 700).	< 0.01 mbar

#### (p) Densité et/ou densité relative

Densité relative 1.62 @ 20°C - Méthode: ASTM D1475-98

#### (q) Densité de vapeur relative

1-2 @ 20°C - Méthode: Calculé.

#### (r) Caractéristiques des particules

Non applicable en raison de la nature du produit.

#### 9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information pertinente.

Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information pertinente.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la Rubrique 7).

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En combinaison avec des agents oxydants, matières fortement alcalins et fortement acides, des réactions exothermiques et / ou des réactions explosives peuvent se produire ou vapeurs toxiques peuvent survenir.

#### 10.4. Conditions à éviter

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux.

#### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote, l'acide chlorhydrique, etc.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

Aucune donnée sur le mélange lui-même n'est disponible.

Le mélange a été examinée selon La méthode de l'additivité du règlement CLP (CE) n ° 1272/2008 et classée pour risques toxicologiques en conséquence. Voir sections 2 et 3 pour plus de détails.

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans Le mélange au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent provoquer ces effets par pénétration à travers la peau. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et des effets immédiats et chroniques des composants de l'exposition à court terme et à long terme par voie d'exposition orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les veux

Page 11/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

#### <u>Toxicité aiguë:</u> Conclusion/Résumé sur mélange

ETAmélange (Orale) : Aucune donnée spécifique. ETAmélange (Dermique) : Aucune donnée spécifique. ETAmélange (Inhalation) : Aucune donnée spécifique.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Conclusion/Résumé sur mélange: Provoque une irritation cutanée.

Méthode: La méthode de l'additivité, Aucune donnée d'essai disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Conclusion/Résumé sur mélange: Provoque de graves lésions des yeux.

Méthode: La méthode de l'additivité, aucune donnée d'essai disponible.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Conclusion/Résumé sur mélange

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Justification: Limite de concentration, Aucune donnée d'essai disponible.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Méthode: Limite de concentration, aucune donnée d'essai disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Conclusion/Résumé sur mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Justification: Limite de concentration. Aucune donnée d'essai disponible.

#### Cancérogénicité:

Conclusion/Résumé sur mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Justification: Limite de concentration, Aucune donnée d'essai disponible.

## Toxicité pour la reproduction:

Conclusion/Résumé sur mélange: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Méthode: Limite de concentration, aucune donnée d'essai disponible.

## <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique:</u>

Conclusion/Résumé sur mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Justification: Limite de concentration, Aucune donnée d'essai disponible.

## <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée:</u>

Conclusion/Résumé sur mélange: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Méthode: Limite de concentration, aucune donnée d'essai disponible.

Page 12/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

## **Danger par aspiration:**

Conclusion/Résumé sur mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Justification: La méthode de l'additivité / Viscosité cinématique: 248 mm²/s @40°C - Mesuré

## Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: L'exposition aux vapeurs peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.

Ingestion: Aucune donnée spécifique.

Exposition de la peau: Causes skin irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Exposition des yeux: Provoque de graves lésions des yeux.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Tousser

Ingestion: Aucune donnée spécifique.

Exposition de la peau: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation, rougeur. Exposition des yeux: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation, larmoiement, rougeur.

## Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée:

Effets potentiels immédiats: Aucune donnée spécifique. Effets potentiels retardés: Aucune donnée spécifique.

Exposition prolongée:

Effets potentiels immédiats: Aucune donnée spécifique. Effets potentiels retardés: Aucune donnée spécifique.

#### Effets chroniques potentiels pour la santé:

Conclusion/Résumé sur mélange

General: Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité:
Mutagénicité:
Aucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations: Aucune information pertinente.

Contient Colophane., Zinèbe (Iso)., Résine Époxy (Masse Moléculaire Moyenne En Nombre ≤ 700). Peut produire une

réaction allergique.

Page 13/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien Aucune information pertinente.

Autres informations
Aucune information pertinente.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

Aucune donnée sur le mélange lui-même n'est disponible. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau. Le mélange a été examinée suivant la Méthode de la somme des composants du règlement CLP (CE) n ° 1272/2008 et classée pour risques d'éco-toxicologiques.

## 12.1. Toxicité

## Dénomination d'identification - Espèces - Exposition - Résultat

Oxyde De Cuivre(I). Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC50/96h 190-210 µg/I(Oncorhynchus mykiss), Crustacés: EC50/48h - 9.8 - 41.2 ppb (Daphnia Magna), Algues/plantes aquatiques: Non disponible., Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: Non disponible., Crustacés: Non disponible., Algues/plantes aquatiques: Non disponible., Autres organismes: Non disponible.

Xylène. Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC50/96h - 2.6 mg/l, Crustacés: EC50/48h 1-10 mg/l (Daphnia magna), Algues/plantes aquatiques: EC50/72h 2.2 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata), Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: NOEC >1.3 mg/L (Salmo gairdneri), Crustacés: NOEC 0.96mg/L, Algues/plantes aquatiques: NOEC 0,44mg/L, Autres organismes: Non disponible.

Colophane. Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: Non disponible., Crustacés: Non disponible., Algues/plantes aquatiques: Non disponible., Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: Non disponible., Crustacés: Non disponible., Algues/plantes aquatiques: Non disponible., Autres organismes: Non disponible.

Éthylbenzène. Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC50/96h 4.2 mg/l (Oncorhynchus mykiss) / LC50/96 5.1 mg/L (Menidia menidia), Crustacés: EC50/48h 1.8 mg/l (Daphnia magna) / EC50/48h 2.6 mg/L (mysid shrimp), Algues/plantes aquatiques: EC50/96h 3.6 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) / EC50/96h 7.7 mg/L (Skeletonema costatum), Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: Non disponible., Crustacés: Non disponible., Algues/plantes

Zinèbe (Iso). Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC50/96h 7,2 mg/l(Fish), Crustacés: EC50/48h 0,97 mg/l (Daphnia magna), Algues/plantes aquatiques: EC50/72h 0,036mg/l (Algae), Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: Non disponible., Crustacés: Non disponible., Algues/plantes aquatiques: Non disponible., Autres organismes: Non disponible.

2-Butoxyéthanol. Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC50/96h 1474 mg/l (Oncorhynchus mykiss), Crustacés: EC50/48h >100 mg/l (Daphnia magna), Algues/plantes aquatiques: EC50/72h 623 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata), Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: NOAEC (21 d) > 100 mg/l, Crustacés: EC10 >100 mg/l (Daphnia magna), Algues/plantes aquatiques: NOEC 88 mg/l, Autres organismes: Non disponible.

Paraffines Polychlorées, C14-17 (52%). Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC/96h >5000 mg/l (Alburnus alburnus), Crustacés: EC50/48h 0,006 mg/l (Daphnia magna), Algues/plantes aquatiques: EC50/96h >3,2 mg/l (Selenastrum capricornutum), Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: NOEC 125 ug/l, Crustacés: NOEC 0.01 mg/L, Algues/plantes aquatiques: NOEC 0.1 mg/L, Autres organismes: Non disponible.

Masse De Réaction Du 3-Méthylphényl Di-Phosphate De 4-Méthylphényle Et 4-Méthylphényl Di-3-Méthylphényl Phosphate Et De Tris (3-Méthylphényl) Phosphate.

Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC50/96h 0,6mg/l (Oncorhynchuss mykiss), Crustacés: EC50/48h 0,146mg/l (Daphnia magna), Algues/plantes aquatiques: EC50/72h0,4042mg/l (Desmodesmus subspicatus), Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: NOEC 0,01mg/l (Jordanella floridae). Crustacés: NOEC 0.1 m/l /Danhoia magna). Algues/plantes aquatiques: NOEC 0.016mg/l /Dasmodesmus subspicatus. Autres organismes: Non disponible. Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC50/96h 5.5 mg/l (Coho Salmon), Crustacés: EC50/48h 3.78 mg/l (Daphnia magna), Algues/plantes aquatiques: Non disponible. Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: NOEC 1,4 mg/l, Crustacés: NOEC 0,74 mg/l, Algues/plantes aquatiques: NOEC 10 mg/l, Autres organismes: Non disponible.

Résine Epoxy (Masse Moléculaire Moyenne En Nombre < 700). Toxicité aiguë (à court terme): Poissons: LC50/96h 2 mg/l (Oncorhynchus mykiss), Crustacés: EC50/48h 1,8 mg/l (Daphnia magna), Algues/plantes aquatiques: ErC50/72h 11 mg/L (Scenedesmus capricornutum), Autres organismes: Non disponible. Toxicité chronique (à long terme): Poissons: Non disponible., Crustacés: NOEC 0,3 mg/l, Algues/plantes aquatiques: NOEC 4.2 mg/L, Autres organismes: Non disponible.

	12.2. Persistance et dégradabilité
L	Dénomination d'identification
ſ	Oxyde De Cuivre(I) Facilement biodégradable.
I	
í	Xylène Facilement biodégradable.
1	
ĺ	Colophane Facilement biodégradable.
i	

Page 14/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

12.2. Persistance et dégradabilité Dénomination d'identification
Éthylbenzène Facilement biodégradable.
Oxyde De Zinc Facilement biodégradable.
Zinèbe (Iso) Facilement biodégradable.
2-Butoxyéthanol Facilement biodégradable.
Paraffines Polychlorées, C14-17 (52%) Facilement biodégradable.
Masse De Réaction Du 3-Méthylphényl Di-Phosphate De 4-Méthylphényle Et 4-Méthylphényl Di-3-Méthylphényl Phosphate Et De Tris (3-Méthylphényl) Phosphate Facilement biodégradable.
Toluène Facilement biodégradable.
Résine Époxy (Masse Moléculaire Moyenne En Nombre ≤ 700) Pas facilement biodégradable.

2.3. Potentiel de bioaccumulation énomination d'identification	log Kow	FBC
Oxyde De Cuivre(I).	Non disponible.	Non disponible.
Xylène.	 	   25.9 
Colophane.	Non disponible.	<25-130
Éthylbenzène.	3.6	110 L/kg ww
Oxyde De Zinc.	Non disponible.	Non disponible.
Zinèbe (Iso).	<=1,3	Non disponible.
2-Butoxyéthanol.	0.81	<u> </u>
Paraffines Polychlorées, C14-17 (52%).	† — - — - — ·   	<2000 L/kg
Masse De Réaction Du 3-Méthylphényl Di-Phosphate De 4-Méthylphényle Et 4-Méthylphényl Di-3-Méthylphényl Phosphate Et De Tris (3-Méthylphényl) Phosphate.	5.93	800 L/kg ww
Toluène.	2.65	90
Résine Époxy (Masse Moléculaire Moyenne En Nombre ≤ 700).	3.242	3 - 31

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : Non disponible.

Mobilité : Aucune information pertinente.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange contient Paraffines polychlorées, C14-17 (52%). La substance a été évaluée comme PBT / vPvB.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information pertinente.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information pertinente.

Page 15/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage: Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur sur les déchets et les emballages vides pour la France l'arrêté du 15-07-1994. La classification dans le catalogue des déchets Européens (2014/955/CE). Codes de déchets/dénominations des déchets conformément à la LoW: 07 04 99 Déchets non spécifiés ailleurs. Si le mélange est mélangée à d'autres déchets, ce code ne peut plus s'appliquer. Si mélangé avec d'autres déchets, le code approprié devra être attribué. Pour plus d'information contacter votre autorité locale des déchets. Il convient de ne pas éliminer les déchets par rejet dans les égouts. Avec les renseignements fournis dans cette fiche de sécurité, des conseils auprès des autorités s'occupant des déchets devraient être obtenus sur la classification desemballages vides.

Les emballages ne sont pas bien nettoyés peuvent contenir des vapeurs (tres) inflammables ou explosives. Autres effets néfastes: Utiliser adéquatement l'équipement de protection pour l'enlèvement et / ou l'élimination de ce produit.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport** 

	ADR / RID / ADN	IMDG-Code	IATA
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1263	UN 1263	UN 1263
ou numero 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PEINTURES	PEINTURES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Étiquette(s)	3		3
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui Matières dangereuses pour l'environnement (milieu aquatique)	Oui Polluant marin: Oui  Substance(s) polluants marins: Oxyde De Cuivre(I)., Oxyde De Zinc.	Non
Informations supplémentaires	Numéro d'identification du danger: 30	Consignes d'intervention d'urgence (Guide FS - EmS): F-E, S-E	

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur:

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Page 16/18 Imprimés: 15/11/2023





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette peinture anti-salissure a été enregistrée à l'utilisation en France sous le numéro 46521

Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de

\* L'annexe II du regulation (CE) No 1907/2006 et ses amendements.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu professionnel de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.

\* Substance active: Oxyde De Cuivre(I). / CAS 1317-39-1

Zinèbe (Iso). / CAS 12122-67-7

291g/kg. 39g/kg.

La catégorie Seveso (DIRECTIVE 2012/18/UE): P5c - E1 Ce produit peut être ajouté au calcul pour déterminer si un site est dans le champ de la directive Seveso sur les risques d'accidents maieurs.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour le mélange.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Abréviations et acronymes: iii) principales références bibliographiques et sources de données:

H226	wesure
H318	La méthode de l'additivité
H315	La méthode de l'additivité
H335	La méthode de l'additivité
H317	Limite de concentration
H361	Limite de concentration
H362	Limite de concentration
H373	Limite de concentration
H400	Méthode de la somme des compos
H410	Máthada da la comma dos compo

Magurá

sants H410 Méthode de la somme des composants

#### Abréviations et acronymes:

ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures

**ADR** : Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

: Estimation de la toxicité aiguë **ATE BCF** : FBC - Facteur de bioconcentration

CLP : Classification Labelling Packaging [Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement

(CE) n° 1272/20081

: Dose dérivée sans effet DNEL

: Code maritime international des marchandises dangereuses IMDG-

Code

Hage

: Association internationale du transport aérien IATA

: Coefficient de partage octanol-eau Kow

: CL50 -Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane) LC50

: DL50 - Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) LD50

: Persistant, bioaccumulable et toxique PBT : Concentration(s) prédite(s) sans effet **PNEC** 

: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses RID

: Toxicité spécifique pour certains organes cibles STOT

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

Page 17/18 Imprimés: 15/11/2023

<sup>\*</sup> Note: Les valeurs indiquées sont basées sur des calculs théoriques. Les valeurs réelles peuvent différer.





Code de produit: 640VR - Version 3.1 - Date de la révision: 10-02-2023

## Texte complet des Mentions de danger en Rubrique 3.2.:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H228 Matière solide inflammable.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H361d(\*) Susceptible de nuire au fœtus par inhalation.

H361fd(\*) Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'ingestion.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373(\*) Risque présumé d'effets graves au système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

H373-(\*\*) Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (organes de l'ouïe).

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Amendements: 10-02-2023, §2

Ce produit ne contient pas de composés organostanniques qui agissent comme biocides, et est conforme à la "Convention internationale sur le contrôle des systèmes nuisibles d'antisalissure sur les navires, adoptée par l'OMI en octobre 2001 (document OMI AFS/CONF/26)".

Les renseignements que contient cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations en vigueur. Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences en termes de santé, de sécurité et d'environnement relatives à notre produit et non pas comme une garantie de performance technique ou d'adéquation à une application particuliere de celui-ci. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable, de la part du fournisseur, des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Page 18/18 Imprimés: 15/11/2023